

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Accord-cadre de fournitures

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché à bons de commande

Acquisition de matériel informatique

Numéro de Marché : 17-15

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre : Acquisition de matériel informatique

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un accord-cadre

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande selon les articles 78 et 80 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Dans les bâtiments publics de la ville de Juvignac et sur le site de l'hôtel de ville

Code NUTS : FR813

Conformément à l'article 6 du décret relatif aux marchés publics, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 120 000.00 euros TTC

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 15000 € H.T. soit 18 000.00 euros TTC

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 15000 € H.T. soit 18 000.00 euros TTC

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 15000 € H.T. soit 18 000.00 euros TTC

Soit un montant maximum pour la durée totale de 48 mois de 145 000 € H.T. soit 174 000 € TTC

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée initiale de 1 année(s).

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 1 année(s) selon les montants indiqués..

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet de l'accord-cadre sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Indication des techniciens ou organismes techniques, en particulier des responsables du contrôle de la qualité, auxquels peut faire appel l'opérateur économique.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Présentation de candidature sous forme de DUME: L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Procédure : MAPA ouvert Marché à procédure adaptée selon l'article 27 du décret 2016-360 du 25/3/2016.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Qualité pondéré à 40 %.

Étendue et qualité de la gamme, nombre de références en stock

2. Critère Prix pondéré à 40 %.

Note sur 10 = (prix le plus bas/prix de l'offre examinée) x 10 pondéré à 40 %

3. Critère Date et délai de livraison pondéré à 20 %.

Délai de livraison et d'intervention SAV

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 17-15

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/12/2017

Date limite de réception des offres : 12/01/2018 à 12h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Il sera fait application des articles 110 à 131 du décret n°2016-360 DU 25/03/2016.

Les fournitures seront financées par le budget de la ville de Juvignac.

Règlement par virement administratif. La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché 17-15.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les reconductions : à la date d'échéance annuelle

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.67.54.81.00

Fax : 04.67.54.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures et des offres

Il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs plis sont successivement transmis par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des plis.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. La remise des plis contre récépissé n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures et des offres par voie postale n'est pas autorisé.

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant soit le vendredi 12 janvier 2018 à 12h.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

COGITIS

Correspondant : Aurélie MIRABEL

Adresse : 153 av. du Pr. Jean-Louis Viala

34000 Montpellier

Tél : 04 67 16 18 17

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30